



## POSTULAT URGENT

**Auteur** CSPO, par Marie-Claude Schöpfer-Pfaffen, Konstantin Bumann, Graziella Collenberg et Melanie Burgener

**Objet** La priorité aux vies humaines plutôt qu'aux jeux de pouvoir et aux suppressions, grâce à des équipes de chiens de secours locales et très bien formées

**Date** 06/06/2022

**Numéro** 2022.06.223

### **Actualité de l'événement**

Des professionnels spécialisés actifs dans le domaine des chiens de secours ont contacté la commission de gestion et de nombreux députés pour leur demander de l'aide. Ils ont informé les instances politiques du changement inattendu prévu par la direction de l'OCVS de faire passer les équipes d'intervention des domaines toujours plus importants de la recherche de surface et du mantrailing de l'OCVS à la police cantonale. En outre, le dispositif des chiens d'avalanches doit subir une réduction massive de près d'un quart des effectifs. Le «Walliser Bote» a informé la population de la problématique le vendredi 3 juin 2022.

### **Imprévisibilité**

Les chiens de secours sont rattachés à l'OCVS depuis des années. Beaucoup d'argent a été investi ces dernières années dans le mantrailing, un domaine nécessitant une spécialisation élevée, pour former une brigade disposant aujourd'hui de plusieurs équipes opérationnelles excellentes, qui font partie de l'élite des secours avec des chiens. Au vu du travail fourni, cette stratégie, qui va en sens totalement inverse, n'était pas prévisible.

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

Comme ce sont en fin de compte des vies humaines qui sont en jeu, il faut stopper immédiatement ce changement imprévisible, qui prévoit le passage des équipes d'intervention de l'OCVS à la police cantonale dans les domaines de la recherche de surface et du mantrailing. Le dispositif des chiens d'avalanches, qui tient compte des réalités et permet d'assurer le soutien à la relève, doit être maintenu dans sa forme actuelle. On ne peut pas introduire un nouveau système qui, selon l'expertise des professionnels, est condamné à l'échec, car les chiens ne sont pas adaptés aux tâches. Il est inacceptable qu'un changement de direction aussi radical se fasse dans le dos des instances politiques.

Si l'intention de Jean-Marc Bellagamba, directeur de l'OCVS, est effectivement mise en œuvre, à l'avenir, les services de secours en Valais seront effectués (sauf pour le domaine du sauvetage lors d'avalanches) par des policiers des cantons de Fribourg et de Vaud, qui ne connaissent pas la région, et leurs chiens, qui ne conviennent absolument pas à ces interventions, car ils ne sont pas formés convenablement pour cela.

Des conducteurs de chiens expérimentés, très bien formés, qui connaissent la montagne et sont spécialisés dans ce domaine et dans l'engagement pacifique, qui ont investi de l'énergie et du temps et se sont engagés avec passion pour ce service de milice, refusent un changement de stratégie arbitraire et fondé sur des rationalisations économiques, après avoir suivi une longue formation sur des années au service des secours valaisans. En tant qu'experts établis, ils s'opposent expressément à ce changement pour un système non

opérationnel.

En fin de compte, lors de chaque intervention de recherche, c'est une vie humaine qui est en jeu. Le facteur temps joue un rôle décisif: chaque minute compte. En outre, plus la trace est fraîche, plus il est probable que l'opération de recherche mène rapidement au succès. Toute personne en situation d'urgence devrait avoir une chance réelle d'être secourue. Plusieurs problèmes fondamentaux se posent: les trajets longs et chers, la mauvaise connaissance de la région, le manque d'expérience en montagne, le fait que les équipes de chiens d'autres cantons ne sont pas spécialisées dans les branches des secours valaisans ainsi que le mauvais profil des animaux, conditionnés pour des interventions policières (drogues, explosifs, interventions non pacifiques, etc.). Si les chiens policiers de Fribourg et de Vaud sont occupés dans leur propre canton (p. ex. pour des matchs de football) et que des urgences se produisent simultanément en Valais, des vies humaines sont en jeu.

De plus, en principe, tout dispositif de l'organisation des chiens de secours présente une certaine taille critique. Par exemple, lors d'une opération de recherche de surface en terrain rocheux dans la région du Simplon il y a quelques années, les chiens engagés ont dû être remplacés après plusieurs heures, car leurs pattes étaient blessées; cela illustre bien le problème. La taille des troupes est aussi primordiale lors d'opérations qui durent plusieurs jours. Si l'on réduit considérablement le dispositif dans le domaine des chiens d'avalanches aussi, il sera nettement plus difficile de soutenir la relève. En cas de diminution des effectifs, les secouristes travaillant au sein de ce système de milice contre une modeste indemnité devraient effectuer des services de piquet supplémentaires. La population valaisanne a le droit de disposer d'équipes de chiens opérationnelles dans tous les domaines du sauvetage. Ce changement de direction arbitraire et dû à des raisons économiques, qui brise toute continuité et met en danger la vie d'êtres humains, nécessite une intervention politique. Les jeux de pouvoir n'ont pas leur place au sein des organisations de secours, alors qu'il est question de vies humaines.

## **Conclusion**

Nous demandons au Conseil d'Etat qu'il combatte la décision de rattacher les opérations effectuées dans les domaines de la recherche de surface et du mantrailing à la police cantonale et de laisser les compétences en la matière à l'OCVS et à ses équipes de chiens bien formées aux différents secteurs. Nous exigeons qu'on recoure à des équipes de chiens de secours locales et très bien formées plutôt qu'à des chiens policiers non spécialisés d'autres cantons. En outre, nous estimons qu'il est judicieux de maintenir des dispositifs supérieurs à la taille critique dans les autres domaines des chiens de secours aussi, afin d'assurer le soutien à la relève. L'OCVS doit offrir à l'organisation de conducteurs de chiens le cadre professionnel nécessaire à un service de milice efficace et professionnel et l'étendre si nécessaire, afin de sauver des vies.